



**CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT
2019**

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Épreuves d'admission

**ÉPREUVE PORTANT SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES
FRANÇAISES ET EUROPÉENNES**

L'épreuve se compose de quatre questions faisant appel aux connaissances correspondant aux domaines du programme. Chaque candidat peut traiter ces questions dans l'ordre de son choix.

(durée 2 heures – coefficient 3)

- 1. Les commissions parlementaires (5 points)**
- 2. La libre administration des collectivités territoriales (5 points)**
- 3. Le parlementaire européen (5 points)**
- 4. Les relations entre le Président de la République et le Parlement (5 points)**